

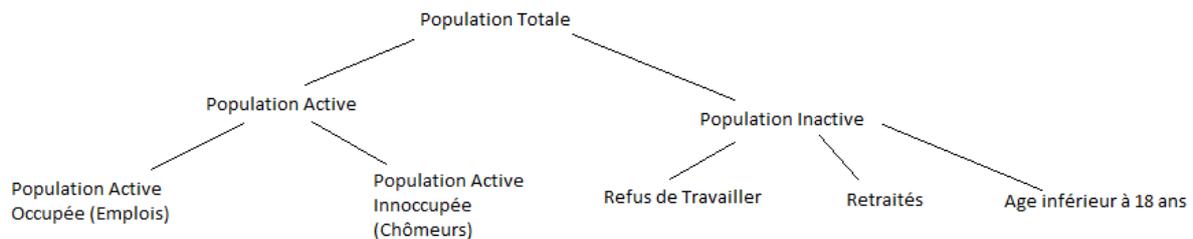
TD3 : Le Chômage

Correction

Partie 1 : Questions

1. Définition du Chômage au sens BIT et au sens Pôle-Emploi. Ces définitions permettent-elles de cerner tous les contours de l'emploi et du chômage ?

Rappel :



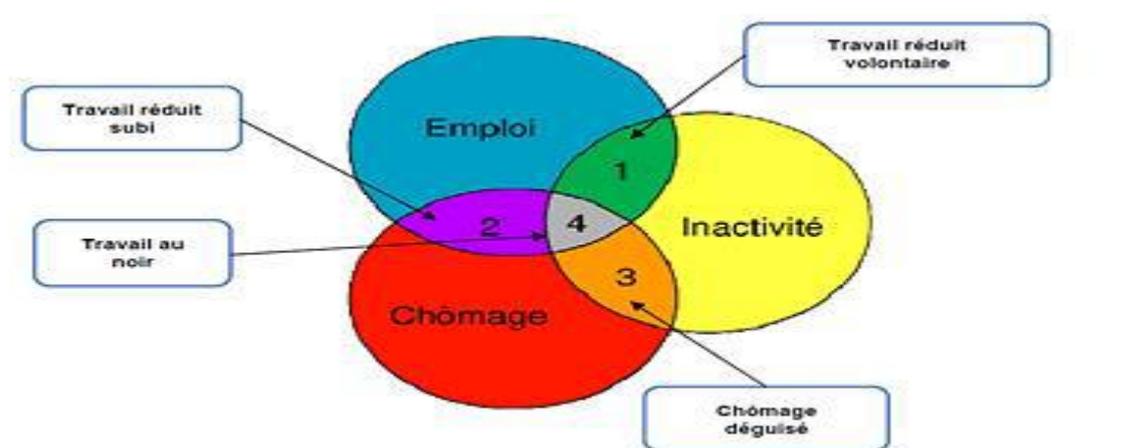
Trois Critères pour la définition d'un chômeur au sens BIT

- Être sans emploi ;
- Être disponible sous 15 jours ;
- Rechercher activement un emploi.

Au sens de Pôle-Emploi, le nombre de chômeurs est plus important. La définition d'un chômeur tient compte des trois points précédents mais intègre d'autres caractéristiques :

- Les personnes exerçant un emploi dont le temps de travail est inférieur à 78h/mois sont comptabilisées : temps partiel, intérim...
- Les personnes n'exerçant pas un emploi et étant indisponible pour certaines raisons sont également intégrées : stage, formation...

Néanmoins, il est difficile de cerner tous les contours de l'emploi et du chômage du fait d'un problème nommé « halo du chômage ». Certaines personnes se retrouvent à la croisée, du chômage et de l'inactivité.



Zone 1 : Temps réduit volontaire. On trouve des situations intermédiaires entre l'emploi et l'inactivité, situation occupée par les individus faisant le choix de travailler moins.

Zone 2 : Temps réduit involontaire. La zone floue entre l'emploi et le chômage s'accroît avec la multiplication des formes atypiques d'emplois : les travailleurs subissant un temps partiel non voulu, les personnes recherchant un emploi mais ayant un peu travaillé dans la semaine ou le mois de référence, ainsi que les personnes possédant un emploi précaire.

Zone 3 : Formation, cessation anticipée d'activité, chômeurs découragés. Un certain nombre de personnes se trouvent entre une situation d'inactivité et de chômage. Parmi elles, beaucoup désirent travailler mais ne sont pas comptabilisées parce qu'elles ont trop peu de chance de retrouver un emploi (et sont donc dispensées de recherche d'emploi) ou parce qu'elles ont renoncé, par découragement, à rechercher un emploi. Dans ce dernier cas, il peut s'agir de chômeurs de longue durée subissant des cas d'extrême exclusion sociale, de mères au foyer désirant travailler mais n'entamant pas de démarche, ou encore d'étudiants choisissant de poursuivre leurs études à défaut d'avoir pu se faire embaucher.

Zone 4 : Travail clandestin. Les travailleurs clandestins et les employés « au noir » ne sont pris en compte dans aucun des trois groupes.

2. Des créations d'emplois engendrent-elles forcément une baisse du chômage ?

Non pas nécessairement. Mécaniquement les créations d'emplois engendrent une baisse du chômage sous réserve qu'il n'y ait pas de licenciements en même temps et si la population active n'augmente pas. Ainsi, il peut, en contrepartie, y avoir deux cas de figure où des créations d'emplois s'accompagnent d'une hausse du chômage :

- Des licenciements en nombre plus importants accompagnent les créations d'emplois. Cela peut notamment être lié à des innovations : création d'emplois qualifiés et destruction d'emplois non-qualifiés en plus grand nombre.
- Une hausse de la population active inoccupée plus importante, des étudiants terminant leurs études par exemple, attirés par les créations d'emplois. Il s'agit d'une incitation à entrer sur le marché du travail lorsqu'ils constatent des créations d'emplois. On appelle cela la flexion du taux d'activité : il faut un grand nombre de créations d'emplois pour réduire le chômage.

Ainsi, il peut y avoir hausse de l'emploi et hausse du chômage.

Partie 2 : Analyse des documents 1 et 2

$$\text{Rappel : Taux de Ch\^omage}_t = \frac{\text{Nombre de ch\^omeurs}_t}{\text{Population Active}_t}$$

Exemple de calcul d'un taux de variation :

$$\begin{aligned} \text{Taux de variation du taux de chômage français 2012 - 2013} = \\ \frac{\text{Taux de chômage FR 2013} - \text{Taux de chômage FR 2012}}{\text{Taux de chômage FR 2012}} = \frac{10,3 - 9,8}{9,8} = 0,051 = 5,1\% \end{aligned}$$

- (i) Tendance à la baisse au niveau des taux de chômage US et au Japon. Ceci est notamment lié à une amélioration de la conjoncture pour ces pays. Les taux de chômage sont d'ailleurs faibles par rapport à l'Europe.
- (ii) Zone Euro/Union Européenne
 - À l'échelle de la Zone Euro / Union Européenne : Le taux de chômage de la zone euro tourne autour de 11,5% avec une hausse entre 2012 et 2013 puis une baisse entre 2013 et 2014. Même tendance pour l'union européenne.
 - À l'échelle des pays : situations hétérogènes en termes de niveaux de chômage et d'évolution (le taux augmente pour certains pays et diminue pour d'autres)
 - Taux de chômage faibles en Europe du Nord (Allemagne, Autriche, pays scandinaves, Pays-Bas) provenant d'une plus grande flexibilité du travail et des salaires. Tendance à la baisse du taux de chômage sauf pour l'Autriche et les Pays-Bas.
 - Situation intermédiaires pour des pays tels que la France et certains nouveaux pays européens tels que la Slovaquie, la Lituanie ou la Lettonie. Les pays émergents d'Europe voient leur taux de chômage diminuer : ils concurrencent les autres pays avec des niveaux de salaires plus faibles. Pour la France, le chômage a tendance à augmenter sachant qu'il est structurel depuis les années 80.
 - Situation très difficile pour l'Europe du Sud (Grèce, Espagne, Portugal, Italie) qui est touchée par la crise et les conséquences des politiques de rigueur suite aux déséquilibres budgétaires.

Partie 3 : Synthèse

« Les causes du chômage et les politiques économiques pour y remédier. »

L'existence d'un chômage durable dans les économies européennes pose problème puisqu'elle témoigne d'une faiblesse de l'activité économique. Au sens du Bureau International du Travail, un chômeur se définit comme une personne n'exerçant pas d'activité professionnelle, en recherchant une et étant disponible rapidement. Les courants théoriques donnent des explications différentes quant à l'existence du chômage. Il existe une opposition entre (néo)classiques et keynésiens. Les gouvernements peuvent intervenir sur l'économie pour limiter le niveau du chômage via des politiques économiques en fonction de ses caractéristiques.

Les taux de chômage est plus fort en France, supérieur à 10% en 2015, qu'en Allemagne, inférieur à 5% en 2015, par exemple (source : Eurostat). En parallèle, la France bénéficie d'un marché intérieur plus important que celui de l'Allemagne via l'importance notamment de la consommation. En contrepartie, l'Allemagne dispose d'une flexibilité plus importante du travail et des salaires. La France fait face à un problème d'offre alors que l'Allemagne fait face à un problème de demande.

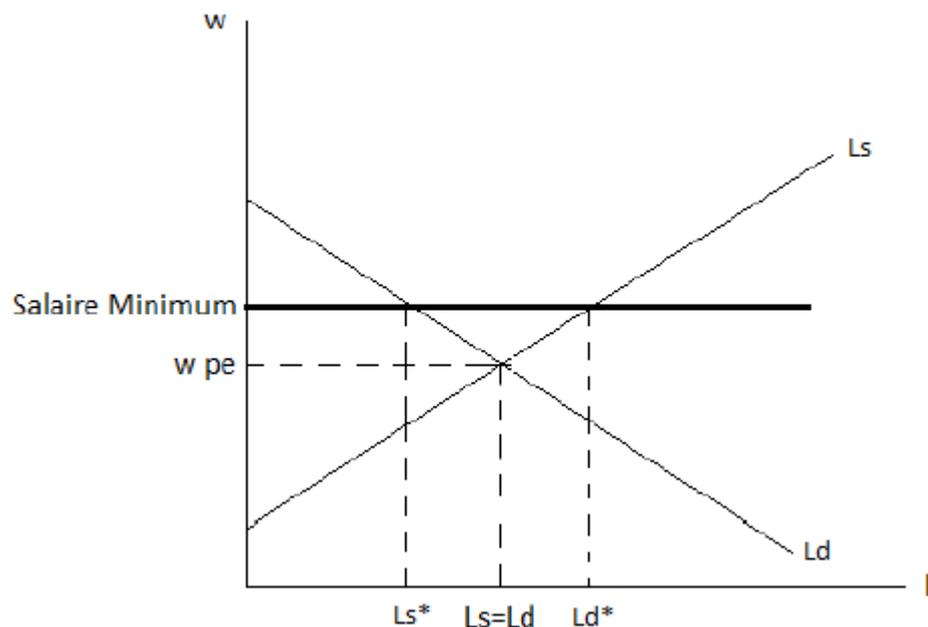
La question est de connaître précisément les explications du chômage à travers les courants théoriques et en illustrant avec des exemples, et d'identifier les politiques à mettre en place pour lutter contre cela.

Dans un premier temps, nous étudierons les causes du chômage en différenciant les analyses keynésiennes et (néo)classiques. Puis, nous mentionnerons les politiques visant à lutter contre le chômage.

1. Les causes du chômage

1.1. Les justifications (néo)classiques à travers l'exemple de la France

- Existence d'un désajustement entre offre et demande de travail du fait de rigidités nominales (salaire minimum plus fort que le salaire d'équilibre)



L'existence d'un salaire minimum fait que l'offre de travail est excédentaire (supérieure à la demande de travail). Il y a donc existence d'un chômage.

- Autres facteurs pesant sur le coût du travail : cotisations sociales, fiscalité...
- Rôle des prestations chômage qui découragent les chômeurs à chercher du travail : problème de faible différence par rapport au salaire espéré
- Les profils des offreurs de travail ne correspondent pas à ceux recherchés par les demandeurs : rôle du diplôme (les non-diplômés sont ceux qui sont les plus touchés).

1.2. Les justifications keynésiennes à travers l'exemple de l'Allemagne

- Faible demande effective (faiblesse du marché intérieur allemand) → Faible niveau de l'investissement → Baisse du stock de capital des entreprises → Baisse de la production → Hausse du chômage.
- Inversement, le niveau de la demande intérieure en France est fort.
- En contrepartie, le chômage allemand n'est pas de type néoclassique puisque l'ajustement des salaires s'effectue correctement.

2. Les Politiques économiques visant à lutter contre le chômage

2.1. Réduction des rigidités nominales face à un chômage (néo)classique

- Baisse des cotisations sociales et plus grande flexibilité sur le salaire minimum.
- Baisse des prestations chômage.
- Formation des travailleurs peu qualifiés.

2.2. Politiques de dépenses publiques pour relancer la demande intérieure face à un chômage keynésien

- Dépenses publiques → hausse de la demande nationale → hausse du revenu national (mécanisme du multiplicateur de dépenses publiques) → créations d'emplois.
- Inciter à la consommation : subvention des produits (exemple de la prime à la casse).